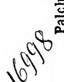



FONDO PIZZOFALCONE









INSTRUCTION

POUR

LE CAMPEMENT

DE L'INFANTERIE.

A PARIS,

Chez MAGIMEL, Libraire pour l'Art Militaire, rue de Thionville n°. 9.

1808.

INSTRUCTION POUR LE CAMPEMENT DE L'INFANTERIE.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

La présente instruction n'entrera dans les détails que pour le campement d'un bataillon, parce qu'un bataillon une fois campé, tous les autres peuvent l'être de la même manière.

L'étendue d'un camp doit être déterminée d'après la force de la troupe qui doit l'occuper. Le camp doit être couvert par la troupe en bataille : ainsi, il faut connaître l'espace qu'occupe une troupe en bataille, pour assigner l'étendue du front du camp. Les bataillons actuels étant ou pouvant devenir plus ou moins forts, on a pris pour base dans cette instruction, le camp d'un bataillon de 1,042 hommes. En suivant cet exemple, le chef de l'état-major général de l'armée, qui entrera en campagne, pourra déterminer pour chaque bataillon, d'après le développement de son front de bataille sur trois de hauteur, les dimensions du front et de la profondeur du camp que ce bataillon devra occuper, ainsi que la longueur et la division des cordeaux à tracer, dont il devra faire usage.

Un bataillon de 1,042 hommes donnera en bataille, sur trois de hauteur, un front de 336 files.

Jusqu'ici on avait calculé à 18 pouces l'espace qu'occupe une file ; l'expérience a prouvé que cette évaluation est un peu faible. En évaluant la file à un demi-mètre (18 pouces 5 à 6 lignes), on est exact. Ainsi, 336 files occuperont un espace de 168 mètres.

On pourra tracer le camp en partant soit de la droite, soit de la gauche de la ligne indistinctement.

Les bataillons dans les régimens, et les régimens dans les brigades, camperont toujours dans le même ordre où ils devront se mettre en bataille.

Lorsque la cavalerie campera sur les ailes, on laissera entre elle et la première brigade de droite ou de gauche de l'infanterie, un intervalle de 50 mètres.

Cette première brigade d'infanterie s'alignera sur l'aile de cavalerie, et les brigades suivantes s'aligneront successivement l'une sur l'autre : on suppose une plaine qui permette d'établir tout le camp sur une même ligne. Lorsque le terrain ne le permettra pas, en suivant le même principe, on sera toujours aligné jusqu'au point où la disposition du terrain forcera de changer la direction de la ligne; mais, dans ce cas, il faut bien faire attention que la queue du camp d'un bataillon ne vienne pas se confondre avec le camp du bataillon voisin. On évitera cet inconvénient en augmentant sur le front l'intervalle qui sépare les camps des deux bataillons, de l'espace nécessaire pour que la queue de l'un ne prenne pas sur celle de l'autre.

Il sera donné pour le front du camp de chaque bataillon fort de 1,042 hommes, une étendue de

168 mètres (86 toises 1 pied 2 pouces 2 lignes), y compris l'intervalle qu'il doit y avoir entre deux bataillons, parce que le front du bataillon se trouve toujours diminué par les hommes absens.

De la forme du camp, et de son étendue en largeur ou front, et en profondeur.

On campera ordinairement par demi-compagnie, formant chacune une demi-rangée de tentes, dans le cas où l'étendue du front du bataillon ne serait pas au-dessous de 280 files (140 mètres), c'est-à-dire, en supposant la force du bataillon à 800 hommes et au-dessus.

Lorsque les bataillons seront de 800 hommes et au-dessus, les deux demi-compagnies seront séparées entre elles par une grande rue, au moyen de quoi les deux rangées de tentes se feront face l'une à l'autre.

La première compagnie de l'aile droite et la dernière de l'aile gauche de chaque bataillon formeront chacune une rangée de tentes isolées (*voyez les pl. 1 et 2*); toutes les autres demi-compagnies du bataillon seront adossées deux à deux, et les demi-compagnies adossées seront séparées l'une de l'autre par une petite rue.

Lorsque les bataillons seront audessous de 800 hommes, on campera par compagnie, formant chacune une seule rangée de tentes, et on suivra pour ce campement ce qui est prescrit ci-après sur la manière de resserrer un camp dont les rangées de profondeur seront par compagnie. (*Voyez la planche* 3).

Lorsque les compagnies de grenadiers seront détachées, l'emplacement qu'elles devront occuper restera vacant, et augmentera d'autant l'intervalle entre les bataillons.

Les faisceaux d'armes seront placés sur un même alignement, à 9 mètres (4 toises 3 pieds 8 pouces 6 lignes) en avant du front des tentes, et vis-à-vis de leurs demi-compagnies respectives.

Les cuisines seront placées et alignées en arrière des dernières tentes des sous-officiers et soldats, à 11 mètres 75 centimètres (6 toises 2 pouces 1 ligne) de distance, lorsque le camp sera en tentes du nouveau modèle; et à 11 mètres 10 centimètres (5 toises 4 pieds 2 pouces), lorsque les tentes seront de l'ancien modèle.

Les adjudans, tambour-major, caporal-tambour, avec les musiciens; les maîtres-ouvriers, les vivandiers et les blanchisseuses attachés aux compagnies, camperont sur un même alignement, à 15 mètres (7 toises 4 pieds 2 pouces 1 ligne) en arrière des cuisines.

Les lieutenans et sous-lieutenans camperont sur un même alignement, à 15 mètres (7 toises 4 pieds 2 pouces 1 ligne) en arrière du rang des adjudans, tambour-major, musiciens, etc., vis-à-vis leurs compagnies.

Les capitaines camperont sur un même alignement, également à 15 mètres (7 toises 4 pieds 2 pouces 1 lignes) en arrière du rang des lieutenans, chacun vis-à-vis de sa compagnie.

Les officiers supérieurs, les adjudans-majors, le chirurgien et le trésorier, camperont sur un même alignement, à 20 mètres (10 toises 1 pied 6 pouces 10 lignes) en arrière des capitaines; savoir, le colonel, vis-à-vis le centre du régiment, ayant à sa droite et à sa gauche le major, le trésorier, le chirurgien, et le chef du deuxième bataillon, lorsque le régiment sera de trois bataillons. Les chefs de bataillon et les adjudans-majors seront vis-à-vis le centre de leur bataillon, l'adjudant-major à la droite du chef de bataillon.

Les drapeaux de chaque régiment seront toujours placés au centre de leurs bataillons respectifs, à une égale distance du front de bandière aux faisceaux d'armes.

Le chevalet du piquet sera placé, savoir, lorsle régiment sera de deux bataillons, au milieu de l'intervalle qui les séparera ; et, lorsqu'il sera de trois et de quatre bataillons, au milieu de l'intervalle du deuxième au troisième bataillon.

Lorsqu'on campera par bataillon séparé, le chevalet sera placé de la même manière à la gauche du bataillon.

Il n'y aura qu'une seule garde du camp par régiment; cette garde sera placée à 140 mètres en avant des faisceaux, vis-à-vis le centre du régiment.

Les tentes destinées à loger les prisonniers seront placées à 2 mètres en arrière de la garde du camp.

Les latrines pour les sous-officiers et soldats seront placées vis-à-vis le centre de chaque bataillon, à 110 mètres en avant des faisceaux d'armes.

Les latrines des officiers seront placées également vis-à-vis le centre de chaque bataillon, à 30 mètres en arrière des tentes de l'état-major du régiment.

Les unes et les autres seront entourées d'une feuillée.

D'après ces dispositions, il est facile de déterminer l'étendue du camp d'un bataillon en front ou largeur, et en profondeur. Elle est la même pour les tentes de l'ancien et du nouveau modèle, ainsi qu'un court résumé va le démontrer ; mais, pour l'ordre et la symétrie, une même brigade aura toujours des tentes du même modèle, soit du nouveau, soit de l'ancien.

Étendue du camp, avec des tentes du nouveau modèle.

FRONT DU CAMP,

Avec des tentes du nouveau modèle.

Le front du camp comme il a été dit, doit être de 168 mètres pour un bataillon de 1,042 hommes, y compris l'intervalle d'un bataillon à l'autre.

Les tentes du nouveau modèle ont de largeur 3 mètres 90 centimètres (2 toises), et de longueur 5 mètres 85 centimètres (3 toises).

Le front du camp présente deux tentes par compagnie, c'est-à-dire, dix-huit tentes, neuf grandes rues et huit petites. (*Voyez les planches* 1 *et* 2).

Les grandes rues auront de largeur 7 mètres (3 toises 3 pieds 6 pouces 7 lignes).

Les petites rues auront 1 mètre 95 centimètres (1 toise).

Ainsi, une rangée jumelle de tentes, y compris la petite rue, donne un espace de 9 mètres 75 centimètres (5 toises).

Deux rangées simples de tentes aux deux extrémités du bataillon donnent.	7^{m}	80^{c}
Huit rangées jumelles, y compris les petites rues.	78	00
Neuf grandes rues.	63	00
Intervalle d'un bataillon à l'autre . .	19	20
	168	00

PROFONDEUR DU CAMP,

Avec des tentes du nouveau modèle.

Les tentes du nouveau modèle sont destinées pour 16 hommes; mais il est reconnu qu'elles n'en peuvent contenir que 12 ou 13 au plus. A la vérité, on compte snr les hommes absens. Il est plus exact d'évaluer une tente pour 15 hommes.

Les compagnies de fusiliers, officiers déduits, sont de 120 hommes; il faut huit tentes pour les loger; ainsi, il doit y avoir quatre tentes de fusiliers dans la profondeur du camp.

L'intervalle d'une tente à l'autre doit être d'un mètre 95 centimètres (1 toise).

D'après toutes ces bases, l'évaluation de la profondeur du camp est bien simple.

Des faisceaux d'armes à la première ligne des tentes.	9m	00c
Profondeur des quatre tentes, trois intervalles compris.	29	25
Du dernier rang des tentes aux cuisines.	11	75
Des cuisines aux tentes des adjudans, tambour-major, musiciens, etc.	15	00
Aux tentes des lieutenans et sous-lieutenans.	15	00
Aux tentes des capitaines.	15	00
Aux tentes de l'état-major du régiment.	20	00
	115	00

Ainsi, la profondeur du camp, depuis les faisceaux d'armes jusqu'aux dernières tentes, est de 115 mètrès (59 toises 3 lignes).

Observations sur les compagnies de grenadiers.

Les compagnies de grenadiers n'étant que de 82 hommes, officiers déduits, il ne leur faut que six tentes. La première rangée sur le flanc du camp du bataillon sera de quatre tentes; la deuxième rangée ne sera que de deux tentes; une sur la première ligne, et l'autre sur la dernière, ce qui laissera un espace vide de deux tentes dans le milieu (*Voyez la planche* 1).

Étendue d'un camp avec des tentes de l'ancien modèle.

LARGEUR OU FRONT DU CAMP,

Avec des tentes de l'ancien modèle.

Les tentes de l'ancien modèle ont de longueur 3 mètres 35 centimètres (1 toise 4 pieds 4 pouces), et de largeur, 2 mètres 60 centimètres (1 toise 2 pieds).

Comme l'ouverture de ces tentes se trouve sur la largeur, elles doivent être placées dans leur longueur sur le front du camp.

Les grandes rues auront de largeur 8 mètres 50 centimètres (4 toises 2 pieds 2 pouces), et les petites rues, 1 mètre 30 centimètres (4 pieds).

Ainsi, une rangée jumelle de tentes, y compris la petite rue, occupera un espace de 8 mètres (4 toises 7 pouces 6 lignes).

Deux rangées simples de tentes aux deux extrémités du camp du bataillon, occupent.	$6^{m}\ 70^{c}$
Huit rangées jumelles, y compris les petites rues.	64 , 00
	70 70

Ci-contre.	70m	70c
Neuf grandes rues.	76	50
Intervalle d'un camp d'un bataillon à l'autre.	20	80
	168	00

PROFONDEUR DU CAMP,

Avec des tentes de l'ancien modèle.

Deux tentes de l'ancien modèle équivalent à une tente du nouveau; ainsi, il faut seize tentes par compagnie, et huit lignes de tentes dans la profondeur du camp.

L'intervalle d'une tente à l'autre doit être d'un mètre 30 centimètres (4 pieds).

On aura par conséquent, pour la profondeur du camp, des faisceaux d'armes à la première ligne des tentes.	9m	00c
Profondeur de huit tentes, sept intervalles compris.	29	90
Du dernier rang des tentes aux cuisines.	11	10
Des cuisines aux tentes des adjudans, tambour-major, musiciens, etc.	15	00
Aux tentes des lieutenans et sous-lieutenans.	15	00
Aux tentes des capitaines.	15	00
Aux tentes de l'état-major du régiment.	20	00
	115	00

Ainsi, la profondeur sera la même que celle d'un camp avec des tentes du nouveau modèle.

Observation sur les compagnies de grenadiers.

Même observation pour la compagnie de grenadiers, à laquelle il sera donné quatre tentes de moins, dont la place restera vide au centre de la seconde rangée de tentes de la compagnie. (*Voyez la planche* 2).

Manière de tracer le camp.

Le camp de chaque bataillon, tant pour le front que pour la profondeur, sera tracé au cordeau, et les cordeaux seront divisés et marqués d'après les dimensions des deux différens modèles de tentes, ainsi qu'il suit :

Manière de tracer le front du camp.

CORDEAU DE FRONT

Pour les tentes du nouveau modèle.

Ce cordeau aura 168 mètres (86 toises 1 d 2 pouces 2 lignes).

La première marque rouge placée près de la boucle ou nœud qui forme l'extrémité du cordeau, indiquera l'alignement de l'encoignure de la première rangée simple de tentes de grenadiers. (On suppose que le camp se trace par la droite).

La première marque rouge et noire, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la rouge, indiquera la place du milieu du cul-de-lampe de cette première tente.

La deuxième marque rouge, placée également

à 1 mètre 95 centimètres de la rouge et noire, indiquera l'alignement de l'autre encoignure de la première tente.

La troisième marque rouge, placée à 7 mètres (3 toises 3 pieds 6 pouces 7 lignes) de la deuxième, indiquera l'alignement de l'encoignure de la première tente de la moitié de la compagnie de grenadiers placée de l'autre côté de la rue, ainsi que la largeur de la grande rue que doit occuper cette compagnie.

La deuxième marque rouge et noire, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la troisième marque rouge, indiquera la place du milieu du cul-de-lampe de cette tente.

La quatrième marque rouge, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la deuxième marque rouge et noire, indiquera l'alignement de l'autre encoignure de cette tente.

La cinquième marque rouge, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la quatrième, indiquera l'alignement de l'encoignure de la première tente de la moitié de la première compagnie de fusiliers, ainsi que la petite rue qui doit séparer les tentes de cette demi-compagnie d'avec les tentes de la demie-compagnie de grenadiers auxquelles elles sont adossées.

La troisième marque rouge et noire, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la cinquième marque rouge, indiquera la place du milieu du cul-de-lampe de cette tente.

Enfin la sixième marque rouge, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la troisième marque rouge et noire, indiquera l'alignement de l'autre encoignure de cette même tente; et ainsi de suite, jusqu'à la rangée simple de tentes qui ferme la gauche de chaque bataillon.

Au moyen de cette disposition, le milieu du

cul-de-lampe de la première tente de chaque demi-compagnie se trouvera placé sur l'alignement du front de bandière, et les deux encoignures à environ 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) en arrière de cet alignement, à cause de la forme des tentes.

La place de toutes les tentes étant ainsi marquée, il restera un espace de 19 mètres 20 centimètres (9 toises 4 pieds 5 pouces 10 lignes) pour l'intervalle d'un bataillon à l'autre.

CORDEAU DE FRONT

Pour les tentes de l'ancien modèle.

Ce cordeau aura 168 mètres.

La première marque rouge, placée à 3 mètres 35 centimètres (1 toise 4 pieds 4 pouces) de la boucle ou nœud qui forme l'extrémité du cordeau indiquera l'encoignure de la première tente de la première demi-compagnie de grenadiers. (On suppose que le camp se trace par la droite).

La deuxième marque rouge, placée à 8 mètres 50 centimètres (4 toises 2 pieds 2 pouces) de la première, indiquera l'encoignure de la première tente de la deuxième demi-compagnie de grenadiers, ainsi que la largeur de la grande rue qui doit séparer la compagnie.

La troisième marque rouge, placée à 8 mètres (4 toises 7 pouces 6 lignes) de la deuxième, indiquera l'encoignure de la première tente de la première demi-compagnie de fusiliers : cet espace de 8 mètres contiendra la première rangée jumelle, ainsi que la petite rue qui devra séparer chaque rangée de celle qui lui est adossée.

La quatrième marque rouge, placée à 8 mètres

50 centimètres (4 toises 2 pieds 2 pouces) de la troisième, indiquera l'encoignure de la première tente de la première demi-compagnie de la deuxième compagnie de fusiliers, et ainsi de suite jusqu'à la demi-compagnie qui ferme la gauche du bataillon.

La place de toutes les tentes étant ainsi marquée, il restera un espace de 20 mètres 80 centimètre (10 toises 4 pieds 4 lignes) pour l'intervalle d'un bataillon à l'autre.

Manière de se servir des cordeaux de front.

A mesure que le terrain destiné pour le camp sera distribué aux différens régimens, l'officier chargé de tracer le camp de chacun fera placer un fanion à la droite, et un autre à la gauche dudit terrain, en observant de les aligner correctement sur ceux des bataillons ou escadron placés à sa droite ou à sa gauche; et, à leur défaut, sur les points de direction qui lui seront indiqués.

Le point de droite et de gauche de chaque régiment étant ainsi déterminé, un sous-officier de la compagnie de droite du premier bataillon du régiment passera le bout de son fanion dans la boucle ou nœud placé à l'extrémité du cordeau de front, et le tiendra fixe à ce point.

Un second sous-officier partant de ce point, et se dirigeant sur le fanion planté à la gauche du terrain du régiment, prolongera le cordeau dans toute sa longueur; et, s'arrêtant alors, fera face à droite, d'où l'officier chargé du campement l'alignera correctement sur le fanion de gauche : un autre sous-officier plantera aussitôt un second fanion au centre, et un troisième à la dernière marque placée sur le cordeau à la gauche du bataillon.

Un sous-officier de la compagnie de droite du second bataillon plantera tout de suite un fanion à la place où se termine le cordeau du premier bataillon, après en avoir passé le bout dans la boucle ou nœud qui forme l'extrémité du cordeau de front de son bataillon, et un second sous-officier partira tout de suite de ce point, en se dirigeant vers le fanion planté à la gauche du régiment. Après avoir bien tendu son cordeau dans toute sa longueur, il s'arrêtera, fera face à droite, et s'alignera correctement sur les fanions déjà plantés. Un troisième sous-officier plantera aussitôt un fanion au centre, et un autre à la gauche du bataillon.

Les troisième et quatrième bataillons de chaque régiment exécuteront successivement la même opération.

Le sous-officier placé à la droite de chaque bataillon aura soin de bien arrêter son fanion, et de le tenir bien perpendiculaire; et l'autre sous-officier tendra fortement le cordeau dans toute sa longueur.

Les fanions des quatre bataillons étant placés ainsi qu'il vient d'être prescrit, l'officier chargé de tracer le camp du régiment s'assurera s'ils sont exactement alignés sur ceux de l'aile de cavalerie, ou bien sur les points de direction qui lui auront été indiqués.

Lorsque l'on marquera le camp par la gauche de la ligne, l'opération qui vient d'être indiquée ci-dessus aura lieu de la même manière, en commençant par la ganche du dernier bataillon de chaque régiment.

Dès que les trois fanions seront plantés sur le front de chaque bataillon, et le cordeau bien tendu, les caporaux de campement planteront des fiches ou baguettes à toutes les places indistinctement

désignées sur le cordeau par les marques rouges, et rouges et noires; l'excédant du cordeau de front de chaque bataillon marquera l'intervalle d'un bataillon à l'autre.

Cette opération commencera par la droite ou par la gauche de chaque bataillon.

Aussitôt que le front de bandière de chaque bataillon aura été ainsi marqué, on tracera la profondeur du camp.

Manière de tracer la profondeur du camp.

CORDEAU DE PROFONDEUR

Pour les tentes du nouveau modèle.

La première marque rouge et noire, placée à 2 mètres 92 centimètres (1 toise 3 pieds) de la boucle ou nœud qui forme l'extrémité du cordeau indiquera la place du mât de la première tente de chaque demi-compagnie.

La première marque noire, placée à 2 mètres 92 centimètres (1 toise 3 pieds) de la rouge et noire, indiquera la place du milieu du second cul-de-lampe de la première tente, celle de l'autre cul-de-lampe étant déjà indiquée sur le cordeau du front.

La deuxième marque noire, placée à 1 mètre 95 centimètres (1 toise) de la première, indiquera la place du milieu du premier cul-de-lampe de la deuxième tente de chaque demi-compagnie.

La deuxième marque rouge et noire, placée à 2 mètres 92 centimètres (1 toise 3 pieds) de la deuxième marque noire, indiquera la place du mât de la deuxième tente.

La troisième marque noire, placée à 2 mètres 92 centimètres (1 toise 3 pieds) de la deuxième marque rouge et noire, indiquera la place du milieu du second cul-de-lampe de la deuxième tente, et ainsi de suite, jusques et compris la quatrième tente de chaque demi-compagnie.

La marque rouge et noire, placée à 11 mètres 75 centimètres (6 toises 2 pouces 1 ligne) de la dernière marque du milieu du cul-de-lampe de la dernière tente, indiquera l'alignement des cuisines.

Enfin, la dernière marque rouge et noire, placée à 15 mètres (7 toises 4 pieds 2 pouces 1 ligne) de l'alignement des cuisines, indiquera l'alignement des tentes des adjudans, tambour-major, musiciens, etc.; le reste du cordeau pourra être marqué d'après les dimensions expliquées pag. 9, pour la profondeur du camp.

CORDEAU DE PROFONDEUR

Pour les tentes de l'ancien modèle.

La première marque rouge et noire, placée à 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) de la boucle ou nœud qui forme l'extrémité du cordeau, indiquera la place de la fourche de la première tente de chaque demi-compagnie.

La première marque noire, placée à 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) de la rouge et noire, indiquera la deuxième encoignure du devant de ladite tente, la première l'étant déjà sur le cordeau de front.

La deuxième marque noire, placée à 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) de la première, indiquera la première encoignure du devant de la deuxième tente de chaque demi-compagnie.

La deuxième marque rouge et noire, indiquera la place de la fourche de cette deuxième tente.

Enfin la troisième marque noire, indiquera la place de l'autre encoignure du devant de cette deuxième tente, et ainsi de suite jusqu'à la dernière tente de chaque demi-compagnie.

La marque rouge et noire, placée à 11 mètres 10 centimètres (5 toises 4 pieds 2 pouces) de la marque de la deuxième encoignure de la dernière tente de chaque demi-compagnie, indiquera l'alignement des cuisines.

Enfin la dernière marque rouge et noire, placée à 15 mètres (7 toises 4 pieds 2 pouces 1 ligne) de l'alignement des cuisines, indiquera l'alignement des tentes des adjudans, tambour-major, musiciens, etc.; le reste du cordeau pourra être marqué d'après les dimensions, expliquées page 11, pour la profondeur du camp.

CORDEAU DE PERPENDICULAIRE,

Et manière de s'en servir pour placer bien perpendiculairement le cordeau de profondeur.

On doit faire attention de placer le cordeau de profondeur bien perpendiculairement sur le cordeau de front : pour cela, on se servira d'un petit cordeau appelé *cordeau de perpendiculaire*, conforme au modèle de la planche première. Ce cordeau, qui forme un triangle coupé par le milieu, est composé de quatre cordes et de quatre anneaux.

On s'en servira de la manière suivante :

La corde sur laquelle sont les anneaux *A*, *E*, *B*, sera placée sur l'alignement du cordeau de front : après qu'on aura fixé les quatre anneaux par de petits piquets, on placera un homme en *E*, un

autre en C, et un autre en M; et on prolongera la perpendiculaire tant qu'on voudra, et avec autant d'exactitude que de facilité.

Manière de se servir des cordeaux de profondeur.

Lorsqu'on aura la perpendiculaire bien exacte, on placera le cordeau de profondeur.

Pour les tentes du nouveau modèle, on portera d'abord le cordeau de profondeur sur la première marque rouge et noire, placée à 2 mètres 92 centimètres (1 toise 3 pieds) de la droite du cordeau de front, et on plantera des fiches indistinctement aux différens endroits désignés sur le cordeau de profondeur, par les marques noires, et rouges et noires; ces fiches indiqueront la place du milieu des deux culs-de-lampe, et celle du mât de chaque tente de la première demi-compagnie des grenadiers.

On répétera la même opération jusqu'à la gauche du bataillon.

Pour les tentes de l'ancien modèle, on portera d'abord l'extrémité de ce cordeau sur la première marque rouge et noire, placée à 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) de l'extrémité de la droite du cordeau de front; on le tendra fortement, en observant qu'il soit bien perpendiculaire à l'autre cordeau, et on plantera des fiches indistinctement aux différens endroits du cordeau de profondeur désignés par les marques noires, et rouges et noires; ces fiches indiqueront la place des deux encoignures et de la fourche de chaque tente de la première demi-compagnie de grenadiers.

On répétera la même opération pour chaque demi-compagnie, jusqu'à la gauche de chaque bataillon, en portant successivement le cordeau de profondeur sur les différentes marques du cordeau de front.

Le camp des compagnies étant ainsi tracé, ainsi que l'alignement des cuisines, et celui des vivandiers et blanchisseuses, on tracera l'alignement des tentes des lieutenans et sous-lieutenans.

Pour cet effet, deux sous-officiers se porteront l'un à la droite et l'autre à la gauche de chaque bataillon ; ils se placeront vis-à-vis le terrain de la demi-compagnie extérieure de chaque aile, sur l'alignement tracé pour les vivandiers; feront face en arrière, marcheront chacun quinze pas métriques, (le pas métrique sera expliqué ci-après) s'arrêteront, et planteront une fiche qui désignera l'alignement des tentes des lieutenans et sous-lieutenans.

Ils répéteront la même opération pour tracer l'alignement des tentes des capitaines, et enfin celui des tentes pour des officiers supérieurs, en observant de prendre pour ces derniers vingt pas métriques d'intervalle de l'alignement des tentes des capitaines.

La même opération aura lieu en avant du front de bandière, pour marquer l'alignement des faisceaux d'armes, qui seront placés à 9 mètres en avant de la première tente et vis-à-vis de leurs demi-compagnies respectives.

Les sous-officiers des compagnies planteront des fiches pour indiquer les emplacemens des faisceaux, ainsi que ceux des tentes des officiers de leurs compagnies ; ces dernières seront placées sur l'alignement de la première demi-compagnie de chacune.

L'officier de chaque régiment qui présidera à l'opération du campement, aura soin que l'alignement, tant des faisceaux d'armes que des tentes des officiers des différens grades, soit parallèle au front de bandière, et que les fiches ou baguettes, plantées pour marquer ces différens

emplacemens, soient bien alignées entre elles. Le cordeau de perpendiculaire pourra être employé utilement à tracer ces parallèles.

OBSERVATION GÉNÉRALE.

On observera que la baguette qui indiquera la place de la fourche ou du mât de chaque tente des compagnies, désignée sur le cordeau par la marque rouge et noire, soit plus longue que celle destinée à marquer l'alignement des encoignures, afin que, dans aucun cas, on ne puisse confondre la place du mât ou de la fourche, et celle des encoignures ou des culs-de-lampe de la tente.

Méthode pour tendre le camp.

Lorsque les bataillons ou régimens se seront mis en bataille à la tête du camp, un sous-officier par compagnie ira planter les deux faisceaux d'armes de chacune, à la place indiquée par les fiches.

Lorsque les tentes seront arrivées, on détachera deux ou trois hommes par chambrée pour les aller chercher, et les porter à la place que leur indiqueront les sous officiers de campement.

On déploiera promptement les tentes, et aussitôt deux soldats prendront chacun une fourche, en poseront la traverse dessus, si c'est une tente ancienne.

Si c'est une tente de nouveau modèle, lesdits soldats prendront les deux morceaux de bois qui doivent composer le mât, et ils les réuniront ensemble en les ajustant dans leurs entailles; après quoi on posera la traverse dessus ledit mât.

On passera ensuite la tente par-dessus la traverse, ayant attention que les encoignures de la faîtière soient bien montées; et pour les tentes

nouvelles, on l'ajustera par le milieu dans l'entaille où il y a une broche au haut du mât, et on fera entrer en même tems les arcs-boutans dans les mortaises qui sont préparées dans le dessous de la traverse : ce qui formera une double potence pour mieux soutenir ladite traverse.

On aura soin aussi de faire entrer la petite broche de fer dans les œillets pratiqués au milieu de la faîtière, et de l'enfoncer dans les trous qui sont percés au milieu et sur le tranchant de la traverse; cette petite broche sert à fixer solidement la tente et la traverse, et à empêcher que la faîture ne puisse pas se déranger lorsqu'on tend la tente.

Cette opération finie, si c'est une tente ancienne, on placera la fourche du devant exactement à la place indiquée par la fiche, et l'on aura soin que l'autre fourche soit exactement sur la même direction; de manière que les deux encoignures de devaut se trouvent exactement sur l'alignement de la fourche de devant, et que les tentes soient aussi placées parallèlement l'une à l'autre dans toute leur longueur.

Si c'est une tente du nouveau modèle, on placera le pied du mât à la place indiquée par la grande fiche, et on restera dans cette position jusqu'au signal qui sera donné pour dresser les tentes toutes ensemble; ce signal consistera dans un roulement.

A la fin du roulement, les hommes qui tiennent les fourches ou les mâts de chaque tente, les dresseront aussitôt perpendiculairement, en observant que la traverse des tentes du nouveau modèle soit bien horizontale, et que les deux extrémités de ladite traverse soient dirigées exactement sur l'alignement des fiches, vers la tête et la queue du camp.

Aussitot deux soldats passeront des piquets dans les boucles de corde attachées aux encoignures des tentes, soit anciennes, soit nouvelles, et les enfonceront également; ils feront ensuite la même opération pour le milieu des culs-de-lampe.

On aura soin, pour les tentes du nouveau modèle, de passer les dernières boucles de cordes qui sont attachées à la moitié de la tente de dessous, dans les boutonnières pratiquées à la sangle du bas de l'autre moitié de tente de dessus; ce qui sert à fermer les deux portes de la tente. Cette opération faite, on enfoncera les autres piquets à volonté.

Les officiers et sous-officiers de chaque compagnie veilleront à ce que l'on se conforme exactement à tout ce qui a été prescrit ci-dessus dans leurs compagnies respectives; les officiers supérieurs, adjudans-majors et adjudans y veilleront également chacun dans leur bataillon.

Pour que le camp soit bien dressé, si ce sont des tentes de l'ancien modèle, il faut que la première tente de chaque demi-compagnie se trouve placée dans toute sa longueur sur la ligne du front de bandière, et que toutes les autres soient parallèles à cette première dans toute leur longueur; il doit aussi se trouver un intervalle d'un mètre 30 centimètres (4 pieds) de l'une à l'autre, depuis la première jusqu'à la dernière tente de chaque demi-compagnie, et l'ouverture de toutes les tentes doit se trouver exactement sur le même alignement.

Si ce sont des tentes du nouveau modèle, il faut que l'extrémité du cul-de-lampe de la première tente de chaque demi-compagnie se trouve placée exactement sur la ligne du front de bandière; que le mât et l'extrémité de l'autre cul-

de-lampe se trouvent placés bien perpendiculairement à ladite ligne du front de bandière; et qu'enfin l'extrémité des deux culs-de-lampe, ainsi que le mât de toutes les tentes suivantes de chaque demi-compagnie, se trouvent placés exactement sur le prolongement de ceux de la première tente. Il devra se trouver un intervalle d'un mètre 95 centimètres (6 pieds) d'une tente à l'autre.

Les tentes affectées aux prisonniers seront tendues par les soins du caporal de la garde du camp, qui sera chargé de les faire prendre à la compagnie dont ce sera le tour.

Le manteau d'armes du piquet sera tendu par les soins du plus ancien sous-officier dudit piquet.

Méthode pour décamper.

Lorsqu'on battra l'assemblée pour décamper, on arrachera les piquets avec le plus de célérité possible; un soldat se placera au mât des tentes du nouveau modèle, et aura soin de le diriger sur un autre soldat placé en dehors, qui le recevra lorsqu'on cessera de battre le roulement, afin que les tentes tombent toutes ensemble.

On déboitera ensuite la traverse du mât; on séparera celui-ci en deux, et on attachera le tout ensemble par le moyen des courroies qui s'y trouvent clouées à cet effet.

On prendra la précaution d'ôter la terre qui pourrait s'être attachée à la *toile à pourrir*, et l'on pliera aussitôt la tente en faisant rentrer les deux culs-de-lampe en dedans jusqu'aux encoignures; on la pliera ensuite par le milieu dans toute sa hauteur, et un soldat placé à chaque extrémité la roulera le plus serré possible et en sens contraire, pour qu'elle ait la forme d'un manteau plié.

Les couvertures, lorsqu'on en aura, seront pliées dans la tente, pour être préservées de l'humidité.

Le chef de chaque tente distribuera aux soldats les piquets, ainsi que les outils appartenant à la tente.

Les soldats attachés aux équipages de transport des tentes chargeront les tentes, les manteaux d'armes et les bois, de manière à ce que les tentes se trouvent au-dessus des bois, afin que ces bois et les ferrures n'endommagent pas la toile par leur pesanteur.

Lorsque l'on détendra des tentes de l'ancien modèle, on placera un soldat à chaque fourche; ces soldats auront attention de ne les abattre qu'à la fin du roulement, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Manière de resserrer un camp d'un bataillon de 1,042 hommes, de camper des bataillons plus faibles, et de donner aux camps un front plus étendu.

Il se présente bien des circonstances à la guerre, où le général veut resserrer sa position, d'autres où il veut lui donner une plus grande étendue. La force des bataillons peut varier; elle peut être au-dessous de 1,042 hommes jusqu'à 500, et alors, les bataillons présentant un front de bataille moins étendu, le front du camp doit être également diminué.

Le système de campement qu'on vient de détailler, permet de resserrer ou d'alonger promptement le camp, et de lui donner, d'après les principes qu'on a établis, un front proportionné au front ordinaire de la troupe, quel qu'il soit,

ou à celui que le général peut déterminer extraordinairement, suivant les circonstances.

Manière de resserrer le camp d'un bataillon de 1,042 hommes.

Si le général ne veut que resserrer un peu sa position, on pourra diminuer ce que l'on jugera convenable sur la largeur des grandes rues, et disposer, par chaque mètre dont on les aurait diminuées, de deux files pour en former des détachemens de tirailleurs, soit en avant du front du camp, soit en arrière, soit sur les flancs.

Si le général veut resserrer davantage sa position et la réduire de moitié, on prendra pour front de campement la moitié du front ordinaire, c'est-à-dire, 84 mètres, au lieu de 168.

Alors, on pourra mettre en bataille sur six de hauteur, en doublant par demi-compagnie, et laissant la distance d'une demi-compagnie. Cette formation donnera au général les moyens prompts de porter rapidement en avant une première ligne composée de demi-bataillons, et de laisser l'autre ligne couvrant le camp; ou de faire de premier abord marcher les deux lignes en échelons, ou de commander enfin toutes autres manœuvres quelconques en changement de front. Le bataillon se trouvant resserré de moitié, et les demi-compagnies étant dans leur ordre de marche habituel, au moyen de la distance, les mouvemens seront plus racourcis qu'en partant de la formation en bataille sur trois ou sur deux de hauteur.

On pourra encore mettre en bataille, sur trois de hauteur, une demi-compagnie sur le front du camp, et l'autre demi-compagnie sur le derrière du camp, faisant face en arrière; les flancs du camp défendus d'après les ordres que le commandant aura donnés.

La manière de resserrer le camp de moitié, et de réduire son front à 84 mètres, est bien simple.

Chaque compagnie campera sur une seule rangée en profondeur. La compagnie de grenadiers formera une rangée de tentes isolées, les autres compagnies seront adossées deux à deux, et les compagnies adossées seront séparées l'une de l'autre par une petite rue; (*voyez la planche* 3) ce qui donnera pour les tentes du nouveau modèle,

Une rangée simple à 3 mètres 90 centimètres.	3m 90c
Quatre rangées jumelles, à 9 mètres 75 centimètres, y compris les petites rues.	39 00
Quatre grandes rues, à 6 mètres.	24 00
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	17 10
Total pareil. . . .	84 00

Pour les tentes de l'ancien modèle,

Une rangée simple, à 3 mètres 35 centimètres.	3m 35c
Quatre rangées jumelles, à 8 mètres y compris les petites rues. . . .	32 00
Quatre grandes rues, à 9 mètres 50 centimètres.	30 00
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	18 65
Total pareil. . . .	84 00

La profondeur du camp ne sera augmentée que de l'espace qu'occuperont les tentes des sous-officiers et soldats qui seront placées de plus dans cette profondeur.

On pourra aussi camper par demi-bataillon, derrière les tentes de l'état-major du régiment, faisant face en arrière pour défendre les retranchemens de cette partie du camp : on rapprochera alors convenablement les distances des quatre rangées du grand et petit état-major et des officiers, et on placera les cuisines à la distance ordinaire des demi-bataillons.

Les gardes du camp, leurs retranchemens et latrines, seront en avant de ceux qui couvriront le front et le derrière du camp.

On n'entend pas pour cela que les retranchemens des lignes en avant et en arrière du camp ne puissent être des redoutes détachées qui se flanquent mutuellement, et qui laissent la facilité de mouvoir les troupes en tous sens.

Manière de camper les bataillons au-dessous de 1,000 hommes jusqu'à 800.

Ces bataillons camperont comme ceux de 1,000 hommes, par demi-compagnie : on calculera l'étendue du front du bataillon par la quantité de files qu'il présente étant en bataille sur trois de hauteur, à raison d'un mètre par deux files, et on diminuera, sur la largeur des grandes rues, la quantité de mètres qu'on aura au-dessous de celle de 168 mètres, front d'un bataillon de 1,042 hommes. On aura l'attention, autant qu'il sera possible, d'éviter les fractions de mètre dans la largeur des grandes rues, et de rejeter ces fractions sur l'intervalle du camp d'un bataillon à l'autre. (*Voyez les planches* 1 *et* 2).

La profondeur du camp se trouvera diminuée en raison des tentes des sous-officiers et soldats qu'il y aura de moins que dans un bataillon de 1,042 hommes.

Manière de camper les bataillons au-dessous de 800 hommes jusqu'à 500.

On suppose le bataillon de 520 hommes.

La manière qui a été expliquée *pag.* 15 *et* 16, de réduire à moitié le front du camp d'un bataillon de 1,042 hommes, est précisément celle de camper un bataillon de 520 hommes, qui campera par conséquent par compagnies.

Ce bataillon, ayant sur trois de hauteur 168 files, a par conséquent un front de bataille de 84 mètres, même front qu'occupe le camp d'un bataillon de 1,042 hommes resserré de moitié.

Si le bataillon est au-dessus de 520 hommes, on augmentera la largeur des grandes rues de la quantité de mètres que le front du bataillon aura au-delà de 84 mètres, en ayant l'attention, autant qu'il sera possible, de régler la largeur des rues à une quantité de mètres fixe, sans fractions dans l'intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.

Manière de donner un front plus étendu au camp d'un bataillon de 1,042 hommes.

Si le général veut donner une plus grande étendue à son front de bataille, et augmenter le front du camp dans la même proportion, il pourra faire mettre en bataille sur deux de hauteur, ce qui lui donnera une augmentation d'un sixième sur le front de bataille.

Le front ordinaire, intervalle compris, étant de 168 mètres, ci. . .	168^{m} 00^{c}
En y ajoutant pour le sixième. . . .	28 00
On aura pour le front du bataillon de 1,042 hommes sur deux de hauteur.	196 00

On pourra augmenter d'un sixième le front du camp, en augmentant un peu les grandes rues de la manière suivante, pour les tentes du nouveau et de l'ancien modèle.

Pour les tentes du nouveau modèle, deux rangées simples à 3 mètres 90 centimètres.	7m 80c
Huit rangées jumelles, à 9 mètres 75 centimètres y compris les petites rues.	78 00
Neuf grandes rues, à 10 mètres. . .	90 00
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	20 00
Ce qui donnera pour le front du camp, comme pour celui du bataillon sur deux de hauteur. . . .	196 00

Pour les tentes de l'ancien modèle, on aura deux rangées simples, à 3 mètres 35 centimètres.	6m 70c
Huit rangées jumelles à 8 mètres, y compris les petites rues.	64 00
Neuf grandes rues, à 11 mètres 50 centimètres.	103 50
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	21 80
Ainsi l'on aura également pour le front du camp, comme avec les tentes du nouveau modèle. . . .	196 00

La profondeur du camp, pour l'une et l'autre espèce de tentes, sera la même que celle indiquée *pages 9 et 12*.

Si le général veut étendre davantage le front du camp et lui donner jusqu'à un tiers d'aug-

mentation, il le pourra facilement, en faisant camper les fusiliers par quart de compagnie; ce qui donnera deux rues pour chaque compagnie de fusiliers, la compagnie de grenadiers continuant de camper par demi-compagnie.

On aurait ainsi pour le front du camp, avec des tentes du nouveau modèle,

Deux rangées simples, à 3 mètres 90 centimètres.	7^{m}	80^{c}
Seize rangées jumelles, à 9 mètres 75 centimètres.	156	00
Dix-sept grandes rues, à 2 mètres 50 centimètres.	42	50
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	17	70
Total.	224	00

Ce qui fait 56 mètres, c'est-à-dire, le tiers de plus que le front ordinaire de 168 mètres.

La compagnie des grenadiers aurait quatre tentes sur le flanc du camp et deux tentes sur l'autre côté de sa rue. Les deux lignes de tentes des compagnies de fusiliers seraient placées, la première sur l'alignement du front du camp, la seconde sur l'alignement de la dernière ligne des tentes des grenadiers; et, par ce moyen, le camp aurait toujours la même profondeur de 115 mètres.

Pour les tentes de l'ancien modèle, on aurait dans le front,

Deux rangées simples, à 3 mètres 35 centimètres.	6^{m}	70^{c}
Seize rangées jumelles, à 8 mètres.	128	00
Dix-sept grandes rues, à 4 mètres.	68	00
Intervalle du camp d'un bataillon à l'autre.	21	30
Total pareil.	224	00

La compagnie des grenadiers aurait huit tentes sur le flanc du camp et quatre tentes de l'autre côté de la rue, l'espace de deux tentes restant vide dans le milieu. Les compagnies de fusiliers n'auraient dans chaque rue que quatre tentes alignées sur les deux premières et les deux dernières de la compagnie des grenadiers; on aurait toujours ainsi pour le camp la même profondeur de 115 mètres.

On voit, d'après ces principes, que la forme des camps peut se plier à toutes les dispositions du général, et présenter toujours le front convenable pour l'ordre de bataille qu'il jugera à propos d'adopter.

Du pas métrique ou d'un mètre, et de la manière d'adapter tous les pas de l'infanterie à la mesure métrique.

Le mètre étant la base de toutes les dimensions d'un camp, les officiers d'état-major et les sous-officiers des troupes d'infanterie chargés de marquer les camps, s'habitueront à faire le pas d'un mètre, qu'on appellera *pas métrique*. Ce pas n'a que onze lignes de plus que celui de trois pieds dont on s'est servi anciennement pour mesurer les distances militaires. Un homme d'une taille ordinaire peut faire aisément ce pas en pliant les genoux; et il contractera l'habitude de le faire exact, en s'y exerçant très-peu de temps. L'habitude de faire ce pas exact, peut, dans beaucoup d'occasions, être très-utile, et abréger le temps qu'il faut employer pour tracer le camp.

On parviendra également, mais d'une manière moins rapide, au même résultat que par le pas métrique, en réglant son pas ordinaire aux deux tiers d'un mètre; ce qui fait deux pieds sept à

huit lignes, c'est-à-dire, un demi-pouce à peu près de plus que le pas ordinaire auquel l'infanterie est exercée.

D'après ce principe, on adaptera de la manière suivante tous les pas de l'infanterie, à la mesure métrique.

Le petit pas d'un pied sera appelé pas d'un tiers de mètre (un pied 3 à 4 lignes;) trois petits pas feront le mètre.

Le pas ordinaire de deux pieds sera appelé pas de deux tiers de mètre (2 pieds 7 à 8 lignes;) trois pas ordinaires feront 2 mètres.

Le pas alongé de deux pieds six pouces sera appelé pas de deux tiers et demi, ou cinq sixièmes de mètre (2 pieds 6 pouces 9 à 10 lignes;) six pas alongés feront cinq mètres.

Et le grand pas de trois pieds, sera appelé pas *métrique* ou d'un mètre (3 pieds 11 lignes;) il y aura autant de grands pas que de mètres.

On voit que tous les pas en usage dans les troupes s'adapteront parfaitement au système métrique; la différence même pour les plus grands pas n'est pas d'un pouce.

Ainsi, la règle générale pour mesurer au pas, sera, pour le pas métrique, de faire autant de pas qu'il y a de mètres dans le front du bataillon; et pour le pas de deux tiers de mètre, d'ajouter la moitié en sus. Par exemple, si l'on à 168 mètres à mesurer au pas de deux tiers de mètre, ci. 168
La moitié est. 84

Total. . . . 252

On aura par conséquent à faire 252 pas de deux tiers de mètre, qui donneront 168 mètres.

Ceux qui seront exercés au pas métrique, s'en serviront; ceux qui n'y seront pas exercés,

pourront se servir du pas de deux tiers de mètre, ou des autres pas.

Les officiers de l'état-major de l'armée doivent également s'exercer à juger les distances d'une manière approximative, soit au coup d'œil, soit au temps de galop de leurs chevaux, au moyen d'une montre à secondes.

Cordeau divisé en mètres, ou cordeau métrique, pour tracer régulièrement le camp d'un bataillon, de quelque force qu'il soit.

Comme la force des bataillons peut être ou devenir au-dessous ou au-dessus de celle de 1,042 hommes, qui a été prise seulement pour exemple dans cette instruction, chaque bataillon, indépendamment du cordeau de front et de celui de profondeur, mentionnés ci-dessus, *pag.* 12, 14, 17, et 18, aura un cordeau divisé exactement en mètres, et de la longueur au moins de 100 mètres pour les bataillons les plus faibles, et de 200 mètres pour les bataillons de 1,042 hommes et au-dessus.

Ce cordeau servira non seulement à exercer ceux qui marquent les camps, aux pas adaptés à la mesure métrique, dont on vient de parler, mais encore à donner une plus grande régularité, lorsque le temps le permettra, soit aux fronts d'une moindre ou d'une plus grande étendue que celui de 168 mètres, soit à la profondeur du camp. Après avoir tendu ce cordeau, il sera facile, par le moyen des petits cordeaux que les compagnies doivent se procurer, d'y prendre la quantité de mètres qu'exigeront les dimensions relatives aux différentes parties du camp.

La division de ce cordeau sera faite par une marque d'étoffe noire à chaque longueur de mètre, par une marque rouge et noire en sautoir

de 10 en 10 mètres, et par deux marques rouges également en sautoir de 50 en 50 mètres.

Manière de tracer le camp avec le cordeau métrique.

1°. On tendra d'abord ce cordeau sur la longueur du terrain que le camp du bataillon doit occuper.

2°. On fera ensuite, sur la totalité des mètres du cordeau, la soustraction de la quantité de mètres que doivent occuper toutes les rangées simples et jumelles de tentes du bataillon, y compris les petites rues.

3°. On déterminera la largeur des grandes rues et l'intervalle du camp d'un bataillon à l'autre, d'après la quantité de mètres restant sur le cordeau, après en avoir retranché la quantité nécessaire pour les tentes et les petites rues; et on divisera cette quantité restante dans les grandes rues et l'intervalle, en ayant attention, comme il a déjà été dit, d'éviter, autant qu'il sera possible, les fractions d'un mètre dans la largeur des grandes rues, et de rejeter ces fractions dans l'intervalle.

4°. Lorsque ces opérations seront faites, la compagnie de droite ou celle de gauche, commencera par prendre, sur ce cordeau, la distance de mètres nécessaires à la rangée simple des tentes, ainsi que la largeur qui aura été déterminée pour sa grande rue; la deuxième compagnie prendra ensuite la distance qu'occupe une rangée jumelle, y compris la petite rue et la largeur d'une grande rue, quoique la rangée jumelle soit composée de tentes de deux différentes compagnies. On continuera de même jusqu'à la dernière rangée simple de tentes.

Ainsi, dans le cordeau de front ordinaire de chaque compagnie, on ne se servira que de la partie marquée pour une rangée simple de tentes à la première et dernière demi-compagnie, et de la partie marquée pour une rangée de tentes jumelles, y compris la petite rue, aux autres compagnies, parce que la grande rue se déterminera par la marque des mètres qui sont sur le cordeau de front du bataillon.

Utilité du cordeau métrique.

Il est aisé de voir, d'après tout ce qu'on vient de dire, que le cordeau du front du bataillon, divisé exactement en mètres, et les cordeaux des compagnies, suffiront pour tracer régulièrement le camp d'un bataillon qui serait au-dessus ou au-dessous de 1,042 hommes.

Ce cordeau sera employé très-utilement, lorsque le général jugera à propos d'étendre ou de resserrer le front du camp, ainsi qu'il a été expliqué *pag. 27 et suivantes.*

Enfin il sera facile à un bataillon, dont la force sera déterminée pour toute la campagne, de donner à son cordeau de front les dimensions relatives au terrain qu'il doit occuper en bataille, d'après les principes établis dans cette instruction.

Observations sur la manière de tracer la profondeur du camp des bataillons au-dessous de 1,000 hommes, et lorsque les compagnies ont un nombre inégal de tentes.

On se servira d'abord du cordeau de perpendiculaire, ainsi qu'il est prescrit *page 19*; ensuite on diminuera sur le cordeau ordinaire

de profondeur, l'espace qu'occuperaient les tentes et les intervalles qu'il y aura de moins dans la profondeur, d'après la force du bataillon.

Si les compagnies, étant de force inégale, n'ont pas un nombre égal de tentes, on laissera vide, dans le centre des rangées, la place des tentes qu'il y aurait de moins, ainsi qu'il est prescrit pour les compagnies de grenadiers, *pages* 10 *et* 28. (*Voyez les planches*).

Des camps avec des baraques.

On n'entrera ici dans aucun détail sur la forme des baraques ; elle dépend beaucoup des localités et des matériaux que le pays peut fournir.

On se contentera de rappeler les principes généraux de campement, c'est-à-dire, que les baraques doivent être alignées, et que le front d'un camp composé de baraques doit être couvert par la troupe en bataille, comme si le camp était composé de tentes.

Le cordeau métrique sera particulièrement utile pour tracer un camp formé de baraques.

Fournitures à faire pour le campement des troupes.

Il sera délivré aux compagnies de grenadiers et de fusiliers, sous-officiers et tambours compris, une tente du nouveau modèle, à raison de quinze hommes, ou deux tentes de l'ancien modèle.

Outre les tentes affectées aux compagnies, il sera délivré aux régimens le nombre de tentes ci-après :

Pour chaque adjudant, une tente de l'ancien modèle ;

Pour le tambour-major, le caporal-tambour et les huit musiciens, une tente du nouveau modèle ou deux de l'ancien;

Pour chaque blanchisseuse, une tente de l'ancien modèle;

Pour l'usage des prisonniers détenus à la garde du camp, une tente du nouveau modèle ou deux de l'ancien.

Pour le piquet, un chevalet avec son manteau d'armes.

Les faisceaux d'armes, avec leur manteau, seront délivrés aux compagnies dans la proportion suivante :

Aux compagnies de quarante hommes et au-dessous, un faisceau;

Aux compagnies de quarante hommes jusqu'à quatre-vingts, deux faisceaux;

Aux compagnies de quatre-vingts hommes jusqu'à cent vingt, trois faisceaux.

Il sera fourni, par chaque tente du nouveau modèle, et par deux tentes de l'ancien, une marmite avec son couvercle, et son sac ou étui garni de bretelles de cuir; il y sera ajouté une marmite de plus par compagnie, pour remplacer momentanément celles qui pourraient être en réparation, et pour fournir aux détachemens. Dans ce dernier cas, le sergent en sera personnellement responsable.

Il sera fourni encore, par chaque tente de l'ancien modèle, une gamelle, un grand bidon, et quatre outils garnis de leurs étuis et courroies, savoir : une pelle, une pioche, une hache et une serpe ou petite hache à marteau : ces effets seront fournis doubles par chaque tente du nouveau modèle.

Il sera fourni de plus deux couvertures de laine pour une tente de l'ancien modèle, et

quatre pour une du nouveau ; lesquelles ne seront délivrées que dans l'arrière-saison, et lorsque l'ordre en sera donné.

Il sera fourni de plus trois bidons par compagnie, pour contenir du vinaigre, lesquels seront portés, les jours de marche, par les sergens.

Les tentes destinées aux adjudans, musiciens, maîtres-ouvriers, vivandiers et blanchisseuses, seront pourvues des différens effets réglés ci-dessus pour celles des compagnies, et dans la proportion des personnes qui seront logées dans ces tentes; mais il n'en sera pas délivré pour les tentes affectées aux prisonniers.

Indépendamment des différens effets ci-dessus, il sera délivré, par bataillon, un cordeau de front, un cordeau de profondeur. un cordeau de perpendiculaire et un cordeau métrique de la longueur au moins de cent mètres, pour les bataillons au-dessous de huit cents hommes, et de deux cents mètres pour ceux au-dessus.

Il sera également fourni aux officiers, tant pour leur personne que pour leurs domestiques, le nombre de tentes ci-après; savoir :

Au colonel, une tente complète pour se loger, et une tente de soldat à l'ancien modèle pour ses domestiques. Il sera de plus fourni au colonel, ou autre commandant de chaque régiment, une marquise simple avec ses murailles, pour tenir le conseil et recevoir les officiers;

Au major et à chaque chef de bataillon, une tente complète pour se loger, et une tente de soldat à l'ancien modèle pour leurs domestiques;

A chaque capitaine, adjudant-major et chirurgien-major, une tente complète pour se loger, et une tente de soldat à l'ancien modèle pour leurs domestiques.

Au trésorier, une tente complète pour se loger, avec une tente de soldat au nouveau modèle pour son bureau, et une tente à l'ancien modèle pour ses domestiques;

Aux lieutenans et sous-lieutenans de chaque compagnie, une tente complète pour deux, et une tente de soldat à l'ancien modèle pour leurs domestiques.

Il sera délivré aux officiers, pour chaque tente destinée à loger leurs domestiques, une pelle, une pioche, une hache et une serpe.

Il sera délivré, à l'entrée de la campagne, tant pour les officiers que pour les soldats et autres, la quantité de piquets nécessaire pour tendre les tentes, manteaux d'armes et chevalets de piquet.

Le ministre de la guerre,

ALEX. BERTHIER

Brumaire, an XII.

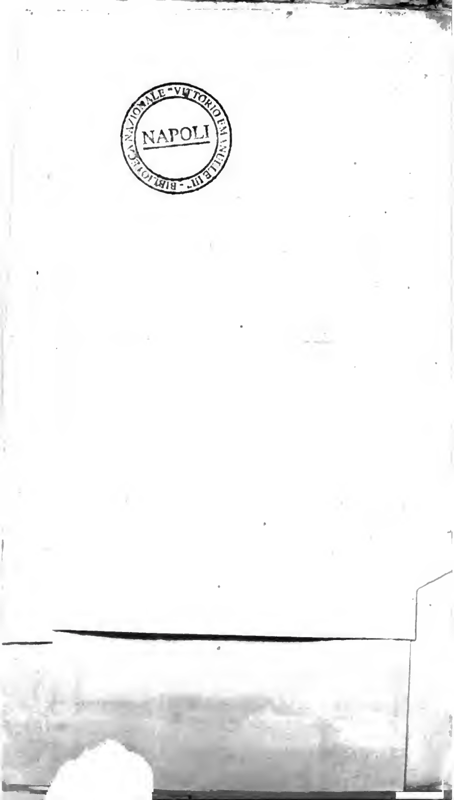
TABLE DES MATIÈRES.

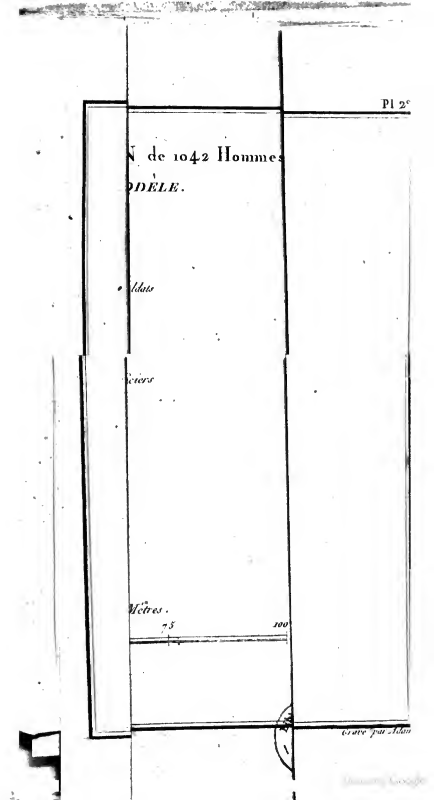
De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine.

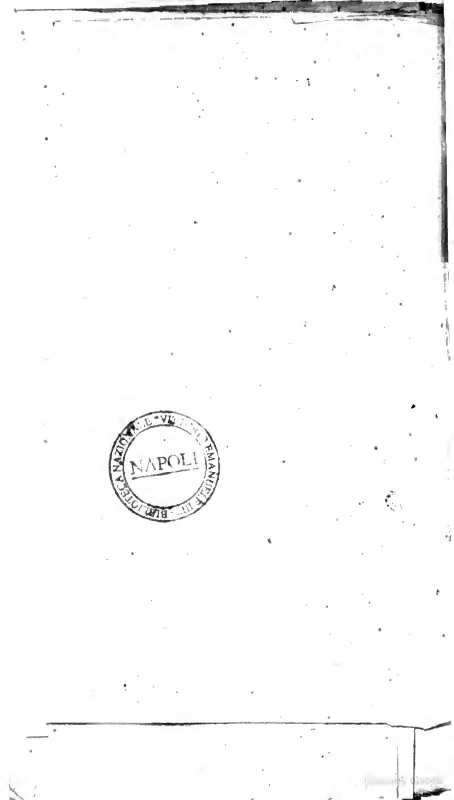
Pl. 1re

Hommes.

Gravé par Adam




Pl 2e
N de 1042 Hommes
ODÈLE.
ldats
ciers
Mètres.
75
100
Gravé par Adan



BATAIL

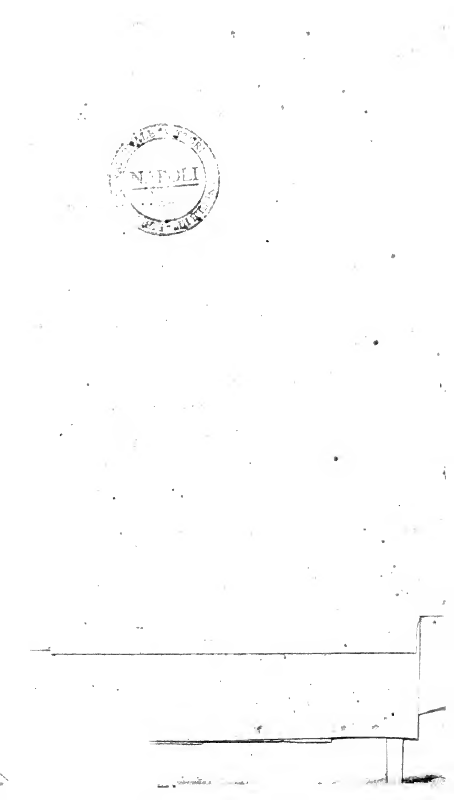
AILLE SUR TROIS D

ur six de Haut

leur du Camp sera dim

ninution du Bataillon .

Gravé par Adam


NAPOLI




BIBLIOTECA